



Il y aura 10 CE à Radio France

Enfin un accord unanime a été signé par les organisations syndicales et la direction ce soir ! Il met en place 10 CE.

La CGT se félicite du retour à la raison du SJA-FO et de la CFTC.

Cet accord, bien qu'éloigné des 14 CE qui correspondaient à la meilleure représentation des salariés de région, permet d'éviter le pire : le CE unique.

L'accord n'est qu'une adaptation de ce qui avait été signé le 7 novembre sur les 9 CE par tous les syndicats, hormis la CFTC. Les seules modifications sont le découpage en deux établissements de la région Grand Centre et la durée des mandats qui sera de 3 ans.

De la même façon que les 14 CE, la CGT regrette que les mandats n'aient pas été maintenus à 2 ans. Mais l'unanimité l'imposait !

Restent à négocier avant les élections :

- **La situation des secrétaires administratives des CE régionaux. La direction ayant donné la garantie de leur emploi**
- **Le calendrier électoral**
- **Un accord sur la mise en place du futur CCE**
- **Un accord sur le nombre des délégués syndicaux.**

La mobilisation a payé !

Paris, le 10 mars 2006